



Le Grand-Marais: la nature retrouve ses droits

Projets de conservation des espèces dans le Grand-Marais. Dans le « jardin potager de la Suisse », entre les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienn, nichent encore le vanneau huppé, la fauvette grisette, le bruant proyer et la chevêche d'Athéna, des oiseaux devenus très rares dans le reste du pays. Pour les favoriser, BirdLife Suisse a lancé en 2015 un vaste projet de conservation. Tour d'horizon des premiers résultats – pour le moins réjouissants. *Raffael Ayé et Sarah Delley*

Roger et Peter Schwab exploitent plus de 40 hectares dans le Grand-Marais. Les deux frères avaient prévu de planter des betteraves à sucre sur leur parcelle située entre Ins (BE) et Sugiez (FR), mais les voilà à observer le bal acrobatique des 25 vanneaux huppés qui ont élu domicile sur leur terrain. Difficile de ne pas s'émerveiller devant les prouesses aériennes de cet oiseau emblématique. Les mâles enchaînent vols piqués et remontées en flèches en lâchant des cris caractéristiques pour séduire leurs dames. Et gare aux rapaces qui oseraient s'approcher, ils sont pris en chasse sur le champ.

Cette scène a lieu fin mars, alors que les vanneaux huppés prennent leurs quartiers dans le champ. Les agriculteurs se réjouissent: « Nous protégeons volontiers les espèces rares » affirme Peter Schwab, alors même qu'il est conscient que la présence de cette espèce compliquera l'exploitation de sa parcelle. Les Schwab sont tenus de livrer chaque année une quantité déterminée de betteraves à la fabrique de sucre. Cette année, les exploitants ont dû renoncer à la production et laisser le terrain en jachère, pour le bien des oiseaux. L'entreprise a été compréhensive et a accepté de faire une exception. Cela en a valu la peine: l'engagement des deux agriculteurs aura permis aux vanneaux huppés de se reproduire en sécurité et d'élever au

moins 8 jeunes cette année.

BirdLife Suisse se réjouit également de voir les vanneaux huppés recoloniser le Grand-Marais. En effet, cette espèce avait disparu de la région pendant 15 ans, jusqu'en 2015. Cette année là, suite au lancement du projet « Oiseaux prioritaires des milieux cultivés dans le Grand-Marais » soutenu par BirdLife, l'espèce avait fait son grand retour. Depuis, le nombre de couples nicheurs et le succès de reproduction sont en augmentation, preuve de l'efficacité et de la nécessité des mesures mises en place. Le projet ne s'arrête pas là: ce sont au total sept espèces menacées qui sont concernées par les actions mises en place par BirdLife et ses partenaires.

L'urgence d'agir

Tout a commencé en 2014, suite à la publication du rapport alarmant sur l'état des effectifs de bruants proyers, rédigé conjointement par la Station ornithologique Suisse et BirdLife Suisse. Les observations effectuées entre 2009 et 2011 montrent qu'il ne subsiste qu'une centaine de mâles chanteurs en Suisse, alors que les effectifs étaient jusqu'alors estimés entre 400 et 600 mâles chanteurs. Les auteurs tirent la sonnette d'alarme et relèvent l'urgence d'agir pour conserver cette espèce. BirdLife Suisse décide de lancer un nouveau projet en faveur du bruant proyer en partenariat avec le bu-

reau d'écologie Mosimann-Strebel. Le bureau, très actif dans la région, travaille déjà depuis 2005, aux côtés de la société ornithologique de Kerzers et de BirdLife Suisse, à promouvoir la chevêche d'Athéna dans le Grand-Marais.

Au printemps 2014 – quelques semaines après le début des travaux de planification – des vanneaux huppés refont leur apparition après de nombreuses années d'absence dans le Grand-Marais. Il ne fait dès lors aucun doute que ce limicole menacé d'extinction en Suisse doit être intégré dans le nouveau projet. S'ensuit la constatation que des synergies peuvent être faites entre la protection du bruant proyer et de la fauvette grisette: les deux espèces ont besoin de haies, d'ourlets herbeux et de jachères florales. BirdLife Suisse et ses partenaires décident alors de développer un large projet pour promouvoir sept espèces emblématiques: le vanneau huppé, la chevêche d'Athéna, l'alouette des champs, la fauvette grisette, le bruant proyer, ainsi que le lièvre et le crapaud calamite.

De la plaine marécageuse au jardin potager

Le bien nommé Grand-Marais n'a pas toujours eu l'aspect actuel. Jusqu'en 1868, date de la première correction des eaux du Jura, un vaste marais, partiellement inaccessible et régulièrement inondé, occupait la zone. Quelques canaux le parcouraient certes déjà et le bas-marais tourbeux était exploité pour la production de foin et comme pâturage, mais son intérêt économique était limité. Il n'était alors pas rare de rencontrer des courlis cendrés, des bécassines des marais, des alouettes des champs et diverses espèces de pipits et de rousserolles au cœur de ce paysage encore relativement intact.

Lors de la première correction des eaux du Jura, un réseau de canaux linéaires débouchant dans la Broye fut creusé. Profitant du drainage des terres, de nombreuses exploitations agricoles virent le jour sur l'ancien marais qui se transforma en une vaste zone maraîchère. La betterave s'imposa comme la nouvelle culture et une fabrique de sucre s'installa à Aarberg. De nos jours, ce sont principalement des légumes, des céréales et du maïs qui sont produits intensivement dans la région.

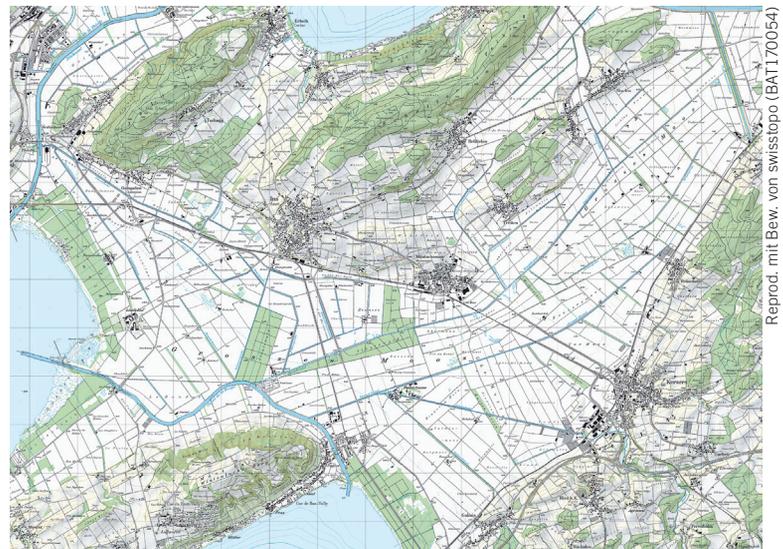
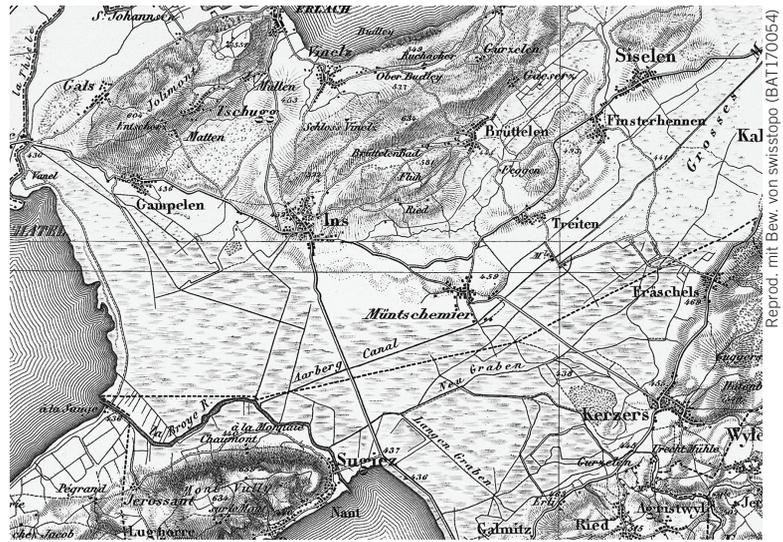
Hans Mühlemann de Aarberg écrit déjà en 1927 « Le Seeland doit sans plus tarder être désigné comme une zone d'importance pour les oiseaux. Ce site a une valeur ornithologique qui n'a nul autre pareil en Suisse ». Encore aujourd'hui, le Grand-Marais est une région d'importance nationale pour la biodiversité et pour les espèces menacées des milieux agricoles. Le Grand-Marais et le lac de Niederried ont d'ailleurs été classés comme Important Bird and Biodiversity Area (IBA) en 1999. Cependant, ici comme ailleurs, les populations de nombreuses espèces sont en recul. Des mesures adaptées sont donc nécessaires et urgentes.

Trois axes d'action principaux

Afin d'augmenter et de stabiliser les effectifs des sept espèces-cibles du programme, il est nécessaire de se focaliser sur trois points principaux. Tout d'abord, le nombre de surfaces de grande valeur écologique doit être augmenté. Deuxièmement, il faut créer de nombreuses haies et diverses petites structures. Troisièmement, il est primordial d'assurer des sites de nidification aux espèces qui ont des besoins spécifiques, tels la chevêche d'Athéna et le vanneau huppé.

Les surfaces de grande valeur écologique sont limitées dans le paysage agricole intensif du Grand-Marais. Pour y

En 1855 (carte supérieure) le Grand Marais était encore une plaine marécageuse. Aujourd'hui la région est presque entièrement drainée grâce au système de canaux (carte inférieure) construits lors de la correction des eaux du Jura



remédier, BirdLife Suisse et ses partenaires aident financièrement et logistiquement les agriculteurs à aménager et à entretenir des surfaces de promotion de la biodiversité, tels les ourlets herbeux le long des terres arables ou les jachères. Les jachères florales sont un élément essentiel de l'habitat du bruant proyer, mais également de la fauvette grisette, du lièvre et de bien d'autres espèces. L'idéal étant, pour promouvoir efficacement ces espèces, de combiner les jachères avec d'autres surfaces de promotion de la biodiversité et des petites structures naturelles.

Des volontaires au secours des espaces naturels

Au cours des décennies passées, la fondation Réseau des biotopes du Grand-Marais a aménagé de nombreux étangs, des haies et des ourlets herbeux dans la région. Ces zones renaturées ont un rôle écologique prépondérant. Cependant, du fait du grand apport d'azote d'origine agricole et des processus de succession rapides, ces structures se transforment et perdent de leur valeur pour les espèces-cibles. Il est désormais plus fréquent d'observer des bruants jaunes que des bruants proyer et des fauvettes à tête noire que des fauvettes grisettes dans ces habitats. Pour enrayer ce phénomène, un groupe d'entretien a été mis sur pied. De nombreux volontaires participent désormais à l'entretien et à la



Les jachères florales (en haut) sont des éléments essentiels de l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux menacés dont le bruant proyer et la fauvette grisette. Elles profitent également à de nombreuses autres espèces comme le lièvre (en bas).

valorisation de ces surfaces. Le travail ne manque pas: il faut débroussailler, faucher les roseaux, tailler et entretenir les haies. Depuis 2015, en plus des heures effectuées par des professionnels, plus de 1500 heures ont été effectuées par les bénévoles!

Pour contrebalancer les effets négatifs de plusieurs projets ayant vu le jour dans la région, telles la construction de l'autoroute H10 et les améliorations foncières, des zones de compensation et de remplacement ont également été aménagées. Ces dernières devraient être des surfaces de grande valeur écologique. Malheureusement, plusieurs de ces zones ne sont pas entretenues et sont loin de présenter la qualité prescrite par la loi. BirdLife Suisse a par conséquent contacté les offices cantonaux responsables afin de trouver des solutions. Les mesures de compensation et de remplacement sont légalement contraignantes, et la fragile biodiversité du Grand-Marais est tributaire de l'entretien correct de ces surfaces.

Des haies basses plutôt que des allées serrées d'arbres

De nombreuses haies originellement plantées dans le Grand-Marais pour faire office de protection contre le vent forment aujourd'hui des allées monotones d'arbres. Les espèces inféodées aux paysages ouverts, en particulier le van-

neau huppé et l'alouette des champs se tiennent systématiquement à l'écart de telles formations. De même, pour la fauvette grisette, la pie-grièche écorcheur et le bruant proyer, des haies basses sont bien plus profitables que ces haies d'arbres. Pour favoriser la biodiversité, il serait judicieux de convertir une partie de ces formations en haies basses moins denses, ou de créer de l'hétérogénéité dans la hauteur des haies.

Avec l'aide des bénévoles, cinq kilomètres de haies ont déjà été taillées de manière adaptée. Les premiers effets positifs sont visibles: dans les haies qui ont été entretenues en 2015/2016, le nombre de territoires occupés par la fauvette grisette est passé de quatre en 2015 à neuf en 2016. Ces résultats se sont confirmés en 2017. Les petites structures manquent également cruellement dans le paysage agricole du Grand-Marais. Pour y remédier, plus de 40 tas de branches et sept tas de bois ont été créés au cours des dernières années en utilisant le produit des opérations d'entretien. Des tas de pierres ont également été construits et plus de 50 saules têtards plantés. Toutes ces structures offrent des habitats et des possibilités de cachettes aux petits mammifères, aux amphibiens et aux reptiles et bénéficient ainsi indirectement aux oiseaux prédateurs, telle la chevêche d'Athéna.

Des sites de nidification adaptés

Il est manifeste que les oiseaux ont besoin de sites de nidification sûrs. La fauvette grisette et le bruant proyer nichent dans des endroits où la végétation est dense comme les jachères, les zones non désherbées des cultures potagères ou les groupes de buissons épineux. La chevêche d'Athéna a elle besoin de cavités dans les arbres ou de nichoirs adaptés.

En 2005, le premier couple de chevêches d'Athéna du Grand-Marais est venu s'installer dans un nichoir apposé dans les années 1980 par Paul Leupp. BirdLife Suisse et la société ornithologique de Kerzers se sont alors empressés d'installer d'autres nichoirs dans les environs. Le couple de chouettes a depuis lors niché dans différents nichoirs artificiels, mais jamais dans des cavités naturelles. Les collaborateurs du projet ont également favorisé le succès reproductif de l'espèce en échelonnant la fauche des bandes herbacées et en installant des sites de guet supplémentaires.

En 2015, l'installation d'un deuxième couple a fait la joie des ornithologues oeuvrant depuis longtemps au retour de l'espèce. La même année, la Station ornithologique suisse,



Les mesures favorables au bruant proyer (ci-dessus) sont également profitables à la fauvette grisette (ci-dessous)



BirdLife Suisse et d'autres partenaires ont disposé 200 nichoirs additionnels. Les deux couples ont à nouveau niché en 2016 et élevé 10 jeunes au total. Un troisième couple reproducteur s'est installé, mais la couvée a été prédatée par une fouine. En 2017, ce sont quatre couples qui ont été observés dans la région, dont trois se sont reproduits avec succès, élevant à nouveau un total de 10 jeunes.

Des mesures de protection très exigeantes

Il est encore plus difficile d'assurer des sites de nidification pour le vanneau huppé. Les nids doivent non seulement être protégés des dangers liés aux opérations agricoles, mais également des renards et autres prédateurs.

En 2015 et 2016, une dizaine de couples de vanneaux huppés ont niché sur le terrain des établissements pénitentiaires de Bellechasse. Pour minimiser les dérangements à la colonie, l'institution a accepté de repousser l'ensemencement des cultures de maïs d'un mois, sans aucune compensation. L'installation d'une clôture électrique d'un kilomètre autour du site de nidification a permis de protéger les nids et les jeunes des prédateurs.

Grâce à ces efforts, chaque année, trois jeunes au minimum ont atteint l'âge de voler — en 2016, il y en a probablement eu plus, mais cela n'a pas pu être attesté. Les établissements de Bellechasse n'ont cependant pas pu exclure les parcelles de la rotation normale des cultures. En 2017, des céréales d'hiver ont été plantées sur ces surfaces, ce qui ne convient pas aux vanneaux huppés. A la surprise générale, les vanneaux se sont cette année installés à Ins, sur le champ des frères Schwab. Ceux-ci ont, comme expliqué plus haut, négocié un arrangement avec la fabrique de sucre, afin de permettre aux vanneaux huppés de nicher en toute sécurité. Les parcelles ont été enregistrées comme jachère tournante par le canton. BirdLife a, comme à Bellechasse, supervisé l'installation d'une clôture électrique. Plusieurs volontaires ont pris part au projet en contrôlant journalièrement l'état de la colonie et de la clôture. La surveillance des clôtures est essentielle. En effet, si un renard ou un autre prédateur s'introduit à l'intérieur de la zone de nidification protégée, il peut détruire la quasi totalité des nids et tuer tous les jeunes en un court laps de temps.

Des pompes solaires pour créer des flaques

Pour permettre aux vanneaux de trouver facilement de la nourriture et éviter que les jeunes oiseaux ne partent en quête d'invertébrés en dehors de la zone protégée, BirdLife Suisse a testé une nouvelle mesure. Une pompe solaire amenant régulièrement de l'eau à la surface a assuré le maintien d'une flaque dans la parcelle toute la saison. Les vanneaux huppés ont souvent cherché des insectes dans cette flaque, ce qui prouve l'efficacité d'une telle mesure. A la mi-juin, huit jeunes ont pris leur envol. Le succès de reproduction a donc été plus élevé que les deux années précédentes — malgré une nuit de gel en avril et des conditions particulièrement sèches. Cela nourrit l'espoir de voir se développer à nouveau une population stable dans le Grand-Marais.

Certes, le succès de reproduction des vanneaux huppés est encore relativement faible et la population de chevêche d'Athéna petite et vulnérable. Certes, peu de jachères florales ont jusqu'à maintenant été créées et les effectifs du bruant proyer continuent de reculer. Mais les premiers résultats du programme sont très encourageants et nous donnent l'espoir de voir bientôt les populations des différentes espèces prioritaires se stabiliser. Cela demande un travail de longue haleine et la collaboration des agriculteurs, des communes, des cantons et des partenaires du projet. BirdLife continue son engagement en faveur des espèces du Grand-Marais et remercie tous les partenaires et les volontaires sans qui rien ne serait possible.

Raphaël Ayé est responsable du programme «Conservation des oiseaux en Suisse» chez BirdLife Suisse.

BirdLife Suisse remercie tous les sponsors qui soutiennent ce projet: la division Promotion de la nature du canton de Berne, le Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg, le Fonds écologique BKW, le Fonds suisse pour le paysage, la Fondation Jutzler, le CH Club 300, la Fondation en Lichtenstein, la Fondation Nakuso et la Fondation Stotzer-Kästli, ainsi que tous les donateurs privés.